



Les Roms ont des droits !

Mode d'emploi



Sommaire

Les Roms : présentation et conseils pratiques pour l'intervention

Droit au séjour et droit au travail

Liberté de circulation et mesures d'éloignement

Droit au logement

Droit à la santé – Accès aux soins

Droit à l'éducation

Protection des mineurs

Droit à une domiciliation

Contacts et
ressources utiles

Les Roms :

présentation et conseils pratiques pour l'intervention



Les Roms

*Du mépris à la
reconnaissance...*

Malik Salemkour, vice-président de la LDH

Les Roms : présentation et conseils pratiques pour l'intervention

I - Les Roms en France

Distinction « Roms » et « Gens du voyage »
15 à 20 000 personnes, principalement originaires de
Roumanie et de Bulgarie, stigmatisées et discriminées

II - La position de l'Europe

Vers des stratégies nationales d'intégration des Roms

III - Les principales discriminations subies en France

- Séjour
- Emploi
- Logement
- Santé
- Education

2/4

IV - Organisation sociale et conséquences pour l'intervention militante

Organisation en groupes familiaux, voyages pendulaires entre le pays d'origine et la France

- A – La situation des femmes**
- B – La situation des mineurs**
- C – La situation des adolescents**
- D – L'illettrisme**

3/4

V - Les droits - Intervenir auprès des Roms

- A - L'entrée en contact
- B - Par où commencer?
- C - L'accès aux prestations sociales
- D - Médiation juridique
- E - Solliciter les collectivités

VI - Remarques pratiques pour les démarches administratives

Liens internet

4/4

Droit au séjour et droit au travail



I - État du droit

A – La législation européenne

Directive sur la libre circulation (29/04/2004) : « *droit fondamental et individuel de circuler et de séjourner librement sur le territoire des Etats membres.* »

Deux périodes : jusqu'à trois mois ; plus de trois mois.

B – En France

- **Droit au travail** : fin des mesures transitoires le 1^{er} janvier 2014
- **Droit au séjour au-delà de trois mois** : circulaire du 10 sept. 2010
- **Demande de titre de séjour**
- **Dispositions spécifiques pour la Croatie et les pays tiers**

C – Obstacles et difficultés.

1/3

II – Accompagner la recherche d'emploi

A – L'inscription à Pôle emploi

- Le statut des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi
- Conseils pratiques pour l'inscription, les entretiens et l'actualisation
- Orientation vers une formation

B – Les acteurs à solliciter

L'inscription à Pôle emploi doit être complétée par une recherche active d'emploi.

- Groupes d'accompagnement
- Structures d'insertion
- Services municipaux
- Agences d'interim

C – La création d'une activité indépendante

2/3

D – L’insertion des jeunes

- Mission locale
- Dispositifs d’insertion
- Contrats aidés
- Alternance, apprentissage

**III – Faire respecter les droits :
les recours administratifs et/ou juridiques**

Liens internet

3/3

**Liberté de circulation
et mesures d’éloignement**



I - État du droit – Les mesures d'éloignement

A – L'obligation de quitter le territoire français

- L'utilisation abusive de l'OQTF
- Notification de l'OQTF

B – L'Office français de l'immigration et de l'intégration, et les aides au retour

1/3

II - Les obstacles et les difficultés

A – Les difficultés au quotidien

B – Mesures contraires au droit communautaire

C – Accusation abusive de charge pour le système d'assistance sociale

D – Non-application du principe de proportionnalité

2/3

III - Faire respecter les droits : réponses pratiques, juridiques et militantes

A – Faire des recours administratifs et/ou juridiques

B – Mise en rétention

Liens internet

3/3

Droit au logement



I – Etat du droit

Droit et accès au logement garantis par plusieurs textes européens et français.
La régularité du séjour ouvre les droits au logement.

II – Le droit au logement : textes européens

A – Au niveau de l'Union Européenne

Pas de politique européenne du logement.

B – Au niveau du Conseil de l'Europe

Charte sociale européenne.
Recours possible auprès du Comité européen des droits sociaux et de la Cour européenne des droits de l'Homme.

1/3

III - Le droit au logement en France

A – L'hébergement d'urgence

Principes et recours

B – Le droit à l'hébergement opposable

Principes et recours

C – Le logement, un droit à valeur constitutionnelle

Principes et recours

D – Le droit au logement opposable

Loi du 5 mars 2007
Principes et recours

2/3

IV - L'habitat : la réalité

Des conditions d'existence indignes

- Le bidonville
- Le squat
- Etat sanitaire et hygiène
- Les évacuations
- La Dihal
- Le logement d'insertion : village d'insertion et logement de transition
- Le système intégré d'accueil et d'orientation SIAO

Liens internet

3/3

Droit à la santé Accès aux soins



Difficultés sanitaires, conséquence de leur situation de pauvreté et précarité

I - Etat du droit : les grands textes

A – Les textes internationaux

Constitution de l'OMS : la santé, un des droits fondamentaux

- 1) La Déclaration universelle des droits de l'Homme (DUDH)
- 2) La Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE)
- 3) Le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC)
- 4) La Convention pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (CEDAW)

1/3

I - Etat du droit – Les grands textes

B – Les législations européenne et française

- 1) La législation européenne
- 2) La législation française

II - Les obstacles

- Domiciliation
- Conditions d'admission à l'AME, procédures et délais d'instruction
- Méconnaissance du système de santé et barrière de la langue
- Paiement à l'acte
- Précarité, suivi des soins

2/3

III - Fiche pratique : l'accès aux soins

Coordination des interventions avec les professionnels

A – La CMU

B – L'AME

Conditions, obtention et pratiques locales

C – Où se faire soigner ?

- Pour les titulaires de l'AME
- Sans couverture sociale : Pass, fonds pour les soins urgents et vitaux, PMI, centres de planification et d'éducation familiale, centres de dépistage, associations, hôpitaux.

Liens internet

3/3

Droit à l'éducation



Se rendre à l'école doit être une priorité absolue !

I - Etat du droit

A – la législation française

Droit à l'instruction pour tous, base de l'égalité

- Préambule de la Constitution de 1946
- Code de l'éducation : obligation scolaire
- Code pénal : une obligation qui incombe aux maires et aux familles

B – Les grands principes internationaux

- La Convention Internationale des droits de l'enfant (CIDE)
- La Convention européenne de sauvegarde des droits de l'Homme et des libertés fondamentales
- La Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne
- Le Pacte international relatif aux droits économiques sociaux et culturels

1/2

II - Faire respecter les droits : fiche pratique

A – Vade-mecum simplifié

- Sensibiliser les parents
- L'inscription
- L'admission (UPE2A)
- Les aides financières
- Le suivi de la scolarité (Casnav, Aset, etc.)

B – Les recours contre les refus d'inscription

- Recours administratifs
- Recours en justice
- Autres moyens d'action

Liens internet

2/2



Protection des mineurs



Protection des mineurs

Tous les enfants, étrangers ou nationaux ont les mêmes droits.

I - État du droit

A – Le droit fondamental en question

- La CIDE
- Le Code de l'éducation
- Deux traités du Conseil de l'Europe

B – Les principes généraux du droit français pour les Français et les ressortissants européens

Protection de l'enfance (Code de l'action sociale et des familles)

C – Les acteurs publics responsables de leur mise en œuvre (services de l'Etat, collectivités, autres administrations)



II - Les difficultés au quotidien

A – Les difficultés sociales

B – Les exemples concrets de limitation à l'accès au droit

III - Faire respecter les droits

A – Faire des recours administratifs et/ou juridiques

B – Les aides à l'accès au droit

C – les interpellations et mobilisations militantes

Liens internet

2/2



Droit à une domiciliation



Différenciation entre la domiciliation postale et la domiciliation administrative

I - État du droit en France

A – Le cadre juridique

- Droit énoncé dans le Code de l'action sociale et des familles
- Les organismes domiciliaires
- Deux traités du Conseil de l'Europe

B – La domiciliation de droit commun, dite « Dalo »

C – La domiciliation pour l'AME

1/2

II – Les obstacles

- Refus de domiciliation
- Demandes abusives et illégales de justificatifs (voir la circulaire du 25/02/2008)

III – Faire respecter les droits : domicilier les personnes

A – Les démarches : pièces justificatives, demande et renouvellement, obligations de la personne domiciliée

B – En cas de refus de domiciliation

C – Ouvrir un compte bancaire

Liens internet

2/2



Contacts utiles

Documents et outils de référence

SE RÉFÉRER À LA MALLETTE PÉDAGOGIQUE



Fin de la présentation

Les Roms : présentation et conseils pratiques pour l'intervention

Liens internet

Les rapports du CNDH Romeurope.

La situation des citoyens de l'UE d'origine rom, qui se déplacent et émigrent dans d'autres États membres.

Travail de la FRA (Agence des droits fondamentaux) sur la situation des Roms.

Union européenne : stratégies nationales d'intégration des Roms.

Union européenne : ségrégation des Roms en matière de logement.

Rapport de l'Observatoire Régional de Santé sur la situation sanitaire et sociale des « Roms migrants » en île de France janvier 2012.

Droit au séjour et droit au travail

Liens internet

Directive sur la libre circulation du 29 avril 2004.

Circulaire du 10 septembre 2010, relative aux conditions d'exercice du droit de séjour des ressortissants de l'Union européenne et des membres de leur famille.

Fiches pratiques du CNDH Romeurope.

SOLVIT secrétariat général des affaires européennes

Liens internet

Directive du Parlement européen et du conseil de libre circulation.

Note sur les demandes d'aide juridictionnelle, Gisti.

Listes des Centres de Rétention Administrative et les associations qui y interviennent

Liens internet

Suite

Le Droit à l'hébergement opposable.

Le Droit au logement opposable.

Les « Roms migrants » en Île-de-France.

Etat sanitaire et hygiène (page 10).

Kit d'action – Alpil.

Liens internet

Les démarches et la procédure en cas d'expulsion.

Expulsion d'un terrain occupé sans droit ni titre.

LOPPSI du 10 mars 2011.

Site de la Dihal.

Le logement d'insertion.

Le logement de transition.

2/2

Liens internet

Suite

Déclaration universelle des droits de l'Homme (DUDH) de 1948

Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) de 1989.

Pacte international relatif aux droits sociaux, économiques et culturels (PIDESC) de 1976.

La Couverture maladie universelle (CMU).

Permanences d'accès aux soins de santé (Pass).

1/2

Liens internet

Carte des hôpitaux de l'assistance publique de Paris.

Comité médical pour les exilés.

Liens internet

Circulaires du 2 octobre 2011.

Etapes d'inscription et d'évaluation – élèves nouvellement arrivants.

Association pour l'aide à la scolarisation des enfants tsiganes (Aset).

Saisine du Défenseur des droits.

Liens internet

Défenseur des droits : la défense des enfants.

Saisine du Défenseur des droits.

Le Forum des jeunes Roms et tsiganes européens (Feryp).

Article Libération : Arrêtés antimendicité.

Décision du conseil général de la Seine-Saint-Denis concernant les mineurs isolés étrangers.

Liens internet

Fiches pratiques du Gisti.

Guide de la domiciliation de la Fnars et de l'Unccas.

Le site www.droitsdesroms.org.

Loi Alur.

Informations sur le compte Nickel.



Mode d'emploi

Chaque fiche est repérée par une couleur. En cliquant dans l'onglet coloré sur le côté gauche, on accède directement au début de la fiche concernée. En cliquant sur le logo LDH on revient au Sommaire et ensuite au Titre. En cliquant partout ailleurs on va à la diapo suivante.

Pour passer à la diapo suivante, cliquez n'importe où dans la fiche sauf sur les onglets colorés ou bien utilisez les flèches de navigation. Un numéro en bas à droite indique la pagination.

Au début de chaque fiche, en cliquant sur l'image, on lance la lecture d'un extrait de film. Pour arrêter le film il faut cliquer dessus et pour le démarrer idem. En cliquant sur la flèche en haut à droite on retourne à la suite de la fiche.

Bonne présentation

version mai 2014